La Banque Laurentienne déclare ses résultats pour le premier trimestre 2017

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 28 fév. 2017) - La Banque Laurentienne du Canada (TSX:LB)

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 janvier 2017, préparés conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre 2017 est disponible sur le site Web de la Banque Laurentienne, à l'adresse http://www.banquelaurentienne.ca/, et sur le site de SEDAR, à l'adresse http://www.sedar.com/.

Faits saillants du premier trimestre 2017 Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (1) de 11,8 % et de 10,7 % comme présenté Hausse de 21 % du résultat net ajusté (1) d'un exercice à l'autre, et augmentation de 14 % du résultat net comme présenté Ratio d'efficacité ajusté de 67,4 %, une amélioration de 290 points de base d'un exercice à l'autre Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 8,2 % Prêts aux clients commerciaux en hausse de 23 % d'un exercice à l'autre Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants en hausse de 16 % d'un exercice à l'autre Pertes sur créances de 9,0 millions $, inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent POUR LES TRIMESTRES CLOS LES En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) 31 JANVIER 2017 31 JANVIER 2016 VARIATION Comme présenté Résultat net 48,5 $ 42,7 $ 14 % Résultat dilué par action 1,30 $ 1,36 $ (4)% Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires 10,7 % 11,6 % Ratio d'efficacité 69,4 % 70,3 % Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires - base « tout compris » 8,2 % 7,7 % Base ajustée (1) Résultat net ajusté 52,7 $ 43,7 $ 21 % Résultat dilué par action ajusté 1,43 $ 1,39 $ 3 % Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté 11,8 % 11,9 % Ratio d'efficacité ajusté 67,4 % 70,3 % (1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Voir la rubrique sur les mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions. La Banque Laurentienne du Canada (la Banque) a déclaré un résultat net ajusté de 52,7 millions $, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,43 $, pour le premier trimestre 2017, en hausse respectivement de 21 % et 3 %, comparativement à un résultat net ajusté de 43,7 millions $, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,39 $, pour la période correspondante de 2016. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,8 % pour le premier trimestre 2017, par rapport à 11,9 % pour la période correspondante de 2016. Comme présenté, le résultat net a totalisé 48,5 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,30 $, pour le premier trimestre 2017, comparativement à un résultat net de 42,7 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,36 $, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté a été de 10,7 % pour le premier trimestre 2017, par rapport à 11,6 % pour le premier trimestre 2016. Les résultats comme présentés pour le premier trimestre 2017 et pour le premier trimestre 2016 tenaient compte d'éléments d'ajustement, y compris les frais liés à l'intégration des activités canadiennes de financement d'équipement et de financement commercial de CIT Group Inc. (« CIT Canada »), comme il est précisé à la rubrique sur les mesures non conformes aux PCGR. François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les résultats et la situation financière de la Banque : « Au cours du trimestre, nous avons réalisé des progrès importants sur le plan de l'intégration efficace de CIT Canada à LBC Capital et avons continué de mettre l'accent sur l'optimisation des activités de nos Services aux particuliers. Par ailleurs, nos efforts visant à améliorer l'exécution et l'efficacité, ainsi que nos faibles pertes sur créances, ont contribué au renforcement de notre situation financière. Nous nous employons activement à réaliser nos objectifs financiers de 2019 et la mise en œuvre des principaux éléments de notre plan de transformation progresse bien ». Résultats consolidés Mesures non conformes aux PCGR La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les mesures non conformes aux PCGR de la Banque présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. La Banque considère que ces mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent

difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. L'incidence des éléments d'ajustement sur les résultats comme présentés est présentée dans le tableau ciaprès. INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT POUR LES TRIMESTRES CLOS LES En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité) 31 JANVIER 2017 31 OCTOBRE 2016 31 JANVIER 2016 Incidence sur le résultat net Résultat net comme présenté 48 456 $ 18 383 $ 42 676 $ Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat Charges de dépréciation et de restructuration (1) Dépréciation du goodwill, des logiciels et autres immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles - 16 178 - Provisions liées aux contrats de location - 8 675 - Indemnités de départ - 3 200 - Autres charges de restructuration 692 - - 692 28 053 - Éléments liés aux regroupements d'entreprises Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis (2) 758 868 1 032 Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (3) 178 - - Frais liés aux regroupements d'entreprises (4) 2 657 3 238 - 3 593 4 106 1 032 4 285 32 159 1 032 Résultat net ajusté 52 741 $ 50 542 $ 43 708 $ Incidence sur le résultat dilué par action Résultat dilué par action comme présenté 1,30 $ 0,45 $ 1,36 $ Éléments d'ajustement Charges de dépréciation et de restructuration 0,02 0,89 - Éléments liés aux regroupements d'entreprises 0,11 0,13 0,03 0,13 1,02 0,03 Résultat dilué par action ajusté 1,43 $ 1,47 $ 1,39 $ (1) Les charges de dépréciation et de restructuration découlent d'un réalignement des priorités stratégiques des activités de détail de la Banque. Elles comprennent la dépréciation du goodwill, des logiciels et immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, ainsi que les provisions liées aux contrats de location, les indemnités de départ et d'autres charges de restructuration. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants. (2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit d'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. (3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CIT Canada est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition est inclus au poste Autres frais autres que d'intérêt à l'état du résultat consolidé. (4) Frais liés à l'intégration de CIT Canada et coûts de transaction. Performance financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 Le résultat net s'est établi à 48,5 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,30 $, pour le premier trimestre 2017, comparativement à un résultat net de 42,7 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,36 $ au premier trimestre 2016. Le résultat net ajusté a été de 52,7 millions $ au premier trimestre 2017, en hausse de 21 % par rapport à 43,7 millions $ au premier trimestre 2016, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,43 $, en hausse de 3 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,39 $ au premier trimestre 2016. La croissance du résultat dilué par action ajusté par rapport à celui du premier trimestre 2016 a été touchée par l'émission d'actions ordinaires à la fin de l'exercice 2016, ainsi que par la hausse des dividendes sur la nouvelle série d'actions privilégiées émise en mars 2016. Revenu total Le revenu total a augmenté de 18,4 millions $, ou 8 %, pour atteindre 241,6 millions $ au premier trimestre 2017, comparativement à un revenu total de 223,2 millions $ au premier trimestre 2016, en raison principalement de la hausse des autres revenus mentionnée ci-après. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 4,2 millions $, ou 3 %, pour atteindre 153,7 millions $ au premier trimestre 2017, comparativement à celui de 149,5 millions $ au premier trimestre 2016. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des volumes des portefeuilles de prêts générée tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, contrebalancée en partie par le resserrement des marges attribuable au contexte de très bas taux d'intérêt. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,66 % au premier trimestre 2017, une baisse de 12 points de base en comparaison de celle du premier trimestre 2016 imputable aux pressions persistantes exercées sur les taux de prêt et à la proportion plus élevée de prêts hypothécaires résidentiels à rendement moins élevé, contrebalancées en partie par la solide croissance interne des prêts aux clients commerciaux et par les portefeuilles de financement commercial et de financement d'équipement acquis récemment. Les autres revenus ont augmenté de 14,2 millions $ pour s'établir à 87,9 millions $ au premier trimestre 2017, par rapport aux autres revenus de 73,7 millions $ au premier trimestre 2016. Les revenus tirés des activités de courtage ont augmenté de 6,6 millions $, du fait de la croissance des activités de souscription et de l'amélioration des conditions de marché par rapport au premier trimestre 2016. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers, qui étaient de 1,7 million $ au premier trimestre 2016, ont augmenté de 3,4 millions $ en raison surtout des profits nets plus élevés sur des valeurs mobilières, contrebalancés en partie par la contribution moins élevée des activités de négociation. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont augmenté de 1,7 million $, sous l'effet surtout de la hausse des commissions sur prêts attribuable à l'intensification de l'activité de souscription dans les portefeuilles commerciaux par rapport à celle du premier trimestre 2016. Au premier trimestre 2017, les autres revenus comprenaient également une contribution de 2,9 million $ provenant des activités de CIT Canada acquises récemment. Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis Au premier trimestre 2017, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,0 million $, par rapport à 1,4 million $ au premier trimestre 2016. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements. Provisions pour pertes sur créances Les provisions pour pertes sur créances

sont demeurées relativement stables, à 9,0 millions $, comparativement aux provisions de 9,1 millions $ au premier trimestre 2016. Ce bas niveau de pertes sur créances continue de témoigner de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Frais autres que d'intérêt Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 167,7 millions $ au premier trimestre 2017, une hausse de 10,7 millions $ par rapport à ceux du premier trimestre 2016. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont progressé de 5,9 millions $, ou 4 %, pour atteindre 162,9 millions $ au premier trimestre 2017, en comparaison de 157,0 millions $ pour le premier trimestre 2016, du fait surtout de l'acquisition de CIT Canada. Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 4,8 millions $, ou 6 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2016, pour s'établir à 89,6 millions $ au premier trimestre 2017, en raison de l'augmentation régulière des salaires annuels, de la hausse de la rémunération liée à la performance, de l'accroissement des coûts des régimes de retraite et de l'ajout d'employés de CIT Canada. Les frais d'occupation de locaux et technologie ont augmenté de 1,0 million $ par rapport à ceux du premier trimestre 2016 pour s'établir à 46,3 millions $. L'augmentation découle surtout d'une hausse des frais de technologie et de location attribuable à l'acquisition de CIT Canada, contrebalancée en partie par la baisse de la charge d'amortissement par suite de la dépréciation des actifs comptabilisée au quatrième trimestre 2016. Les autres frais autres que d'intérêt ont légèrement augmenté de 0,4 million $ par rapport à ceux du premier trimestre 2016, pour s'élever à 27,2 millions $, ce qui s'explique par l'attention continue portée au contrôle des coûts. Les charges de dépréciation et de restructuration de 0,9 million $ pour le premier trimestre 2017 comprenaient les salaires, les frais de communication et les honoraires professionnels liés à l'optimisation des activités de détail de la Banque et aux fusions de succursales prévues et annoncées précédemment. Les frais liés aux regroupements d'entreprises ont totalisé 3,6 millions $ au premier trimestre 2017 et comprenaient les indemnités de départ, les frais de technologie et les honoraires professionnels engagés aux fins de l'intégration des activités de CIT Canada. Le ratio d'efficacité ajusté a été de 67,4 % au premier trimestre 2017, par rapport à un ratio d'efficacité ajusté de 70,3 % au premier trimestre 2016. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, surtout en raison de la croissance des revenus et du contrôle des dépenses. Impôts sur le résultat Pour le trimestre clos le 31 janvier 2017, les impôts sur le résultat ont été de 15,4 millions $ et le taux d'imposition effectif, de 24,2 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2016, les impôts sur le résultat ont été de 13,0 millions $ et le taux d'imposition effectif, de 23,4 %. La hausse d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 découle du niveau plus élevé du bénéfice imposable au Canada. Situation financière Au 31 janvier 2017, l'actif total de la Banque s'élevait à 43,1 milliards $, une augmentation de 0,1 milliard $ par rapport à l'actif total de 43,0 milliards $ au 31 octobre 2016. Cette augmentation reflète principalement la croissance des prêts de 0,4 milliard $, contrebalancée en partie par une baisse des autres actifs de 0,2 milliard $, comme il est mentionné ci-après. Liquidités Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 janvier 2017, ces actifs totalisaient 8,7 milliards $, un niveau essentiellement inchangé par rapport à celui au 31 octobre 2016. Dans l'ensemble, la Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes de diverses sources pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles. Prêts Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 33,6 milliards $ au 31 janvier 2017, en hausse de 0,4 milliard $, ou 1 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2016. Les prêts personnels se sont établis à 6,4 milliards $, une baisse de 0,2 milliard $ depuis le 31 octobre 2016, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant la réduction prévue. Les prêts hypothécaires résidentiels se sont établis à 17,2 milliards $ au 31 janvier 2017, une hausse de 0,4 milliard $, ou 3 %, depuis le 31 octobre 2016. La hausse est attribuable principalement à la croissance continue des prêts hypothécaires résidentiels souscrits par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants, ainsi qu'à l'acquisition des prêts hypothécaires assurés consentis par des tiers dans le cadre d'un programme mis en œuvre par la Banque en 2016 pour optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH). Les prêts commerciaux, y compris les acceptations, ont été de 49,8 millions $, ou 1 %, plus élevés qu'au 31 octobre 2016, en raison essentiellement de l'augmentation des volumes découlant des activités de syndication. Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 30,1 millions $, ou 1 %, au cours de la même période. Combinés, ces prêts aux clients commerciaux totalisaient 10,1 milliards $ au 31 janvier 2017, une hausse de 23 % d'un exercice à l'autre qui découle de la solide croissance interne et de l'acquisition des portefeuilles de prêts commerciaux de CIT Canada d'un montant net de 0,9 milliard $ au quatrième trimestre 2016. Autres actifs Les autres actifs ont diminué de 0,2 milliard $ au 31 janvier 2017 par rapport à ceux au 31 octobre 2016, du fait principalement d'une baisse des chèques et autres effets en transit et de la diminution des dérivés. Passifs Les dépôts ont diminué de 0,9 milliard $, ou 3,2 %, en comparaison des dépôts au 31 octobre 2016, pour s'établir à 26,7 milliards $ au 31 janvier 2017. Au cours du trimestre, la Banque s'est

employée activement à réduire graduellement ses liquidités excédentaires et à optimiser la composition de son financement. Les dépôts de particuliers ont totalisé 20,5 milliards $ au 31 janvier 2017, soit 0,5 milliard $ de moins qu'au 31 octobre 2016, en raison surtout de la baisse des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,4 milliard $ au cours de la même période, pour s'établir à 6,2 milliards $. Les dépôts de particuliers représentaient 77 % du total des dépôts au 31 janvier 2017, par rapport à 76 % au 31 octobre 2016, et ont contribué à la bonne situation de la Banque en matière de liquidités. La dette liée aux activités de titrisation est demeurée essentiellement inchangée par rapport au niveau au 31 octobre 2016, et s'est établie à 7,3 milliards $ au 31 janvier 2017. Au cours du trimestre, la Banque a continué d'optimiser cette source privilégiée de financement à terme des prêts hypothécaires résidentiels. La dette subordonnée s'est élevée à 199,9 millions $ au 31 janvier 2017, comparativement à 199,8 millions $ au 31 octobre 2016. La dette subordonnée fait partie intégrante des fonds propres réglementaires de la Banque tout en offrant aux déposants des mesures de protection additionnelles. Capitaux propres et fonds propres réglementaires Les capitaux propres se sont élevés à 2 007,8 millions $ au 31 janvier 2017, comparativement à 1 974,8 millions $ au 31 octobre 2016. Cette augmentation de 33,0 millions $ s'explique essentiellement par la contribution du résultat net trimestriel, déduction faite des dividendes déclarés. La valeur comptable par action ordinaire de la Banque a augmenté et s'établissait à 48,87 $ au 31 janvier 2017, comparativement à 47,92 $ au 31 octobre 2016. Au 22 février 2017, 33 941 531 actions ordinaires étaient en circulation. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'est établi à 8,2 % au 31 janvier 2017 par rapport à un ratio de 8,0 % au 31 octobre 2016 et de 7,7 % au 31 janvier 2016. L'augmentation par rapport au 31 octobre 2016 découlait principalement des fonds propres générés en interne, du faible accroissement des expositions pondérées en fonction des risques, ainsi que des gains actuariels sur les régimes de retraite. Optimisation des activités de détail Par suite de l'annonce faite en septembre 2016 de son intention de fusionner 50 de ses succursales, passant de 150 à 100 succursales au cours des 18 prochains mois, la Banque a lancé plusieurs initiatives pour accélérer la mise en œuvre de la transformation. Une succursale a été fusionnée en décembre 2016, 33 succursales seront fusionnées à la fin d'avril 2017 et 7 autres succursales le seront à la fin de juin 2017. De plus, 23 succursales deviendront des succursales offrant uniquement des conseils à la fin d'avril 2017 pour renforcer l'optimisation des activités de détail. Ces mesures sont conformes aux préférences des clients qui privilégient les services bancaires en ligne aux visites en succursale. Le réseau physique de succursales de la Banque évolue et sera davantage axé sur la prestation de conseils financiers aux clients qui cherchent à améliorer leur santé financière globale. Mise en garde concernant les énoncés prospectifs Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes. La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent la capacité de mettre en œuvre le plan de transformation de la Banque et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux particuliers, la modernisation du système bancaire de base et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit. En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de CIT Canada et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité de réaliser les synergies en temps opportun, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction des clients de la Banque et de CIT Canada à la transaction, et le temps consacré par la direction aux questions relatives

à l'acquisition. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 39 du rapport de gestion du rapport annuel 2016 de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Les investisseurs, les médias et autres qui le souhaitent peuvent consulter le présent communiqué, le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre 2017 de la Banque (qui comprend les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, la présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sur le site Web de la Banque à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels.

Conférence téléphonique

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 15 h 30, heure de l'Est, le 28 février 2017. Le numéro de téléphone sans frais 1 800 263-0877, code 3493742, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web de la Banque, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels. L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 28 février 2017, à compter de 18 h 30, jusqu'à 18 h 30, le 30 mars 2017, sur le site Web de la Banque, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels. Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur le site Web de la Banque, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution financière dont les activités s'étendent à la grandeur du Canada. Fondée en 1846, elle a pour mission d'aider ses clients à améliorer leur santé financière et est guidée par ses valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté. Elle sert un million et demi de clients partout au pays et emploie plus de 3 600 personnes, ce qui fait d'elle un acteur important dans plusieurs segments de marché. La Banque répond aux besoins des particuliers par l'intermédiaire de son réseau de succursales au Québec. Elle se démarque également par son savoir-faire auprès des petites et moyennes entreprises et des promoteurs immobiliers, grâce à ses équipes spécialisées situées partout au Canada. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un des principaux fournisseurs canadiens de produits et services bancaires et de comptes d'investissement par l'entremise de conseillers financiers et de courtiers. Valeurs mobilières Banque Laurentienne offre des services de courtage de plein exercice à une clientèle d'investisseurs institutionnels et particuliers. La Banque gère un actif au bilan de plus de 43 milliards $, de même que des actifs administrés de plus de 32 milliards $.

Renseignements :

Relations avec les investisseurs Susan Cohen Directrice, Relations avec les investisseurs Bureau : 514 284-4500, poste 4926 Cellulaire : 514 970-0564 susan.cohen@banquelaurentienne.ca

Relations médias Hélène Soulard Vice-présidente adjointe, Communications Bureau : 514 284-4500, poste 8232 Cellulaire : 514 926-3295 helene.soulard@laurentianbank.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2017-02-28-La-Banque-Laurentienne-declare-ses-resultats-pour-le-premier-trimestre-2017